



QUALIFICATIONS FEDERALES

ASSISTANT CLUB

ANIMATEUR SUPPLEANT

Dossier d'inscription 2017/2018

→ IDENTITE et COORDONNEES (écrire lisiblement)

- NOM : PRENOM
- ADRESSE PERSONNELLE :
- DATE DE NAISSANCE : PROFESSION :
- SITUATION DE FAMILLE
- ☎ domicile : ☎ travail :
- Portable : Email :

→ INFORMATIONS JUDO-JUJITSU

- NOM & ADRESSE DE VOTRE CLUB :
- GRADE ACTUEL :
- N° de LICENCE (**obligatoire**) :
- NOM DE VOTRE PROFESSEUR – TUTEUR :
- COORDONNEES DU TUTEUR (adresse, téléphone, mail) :
- VOS FONCTIONS EVENTUELLES : au sein de votre club ou du Comité judo 93:





**QUALIFICATIONS FEDERALES
ASSISTANT CLUB
ANIMATEUR SUPPLEANT**

Dossier d'inscription 2017/2018

TYPE DE QUALIFICATION DEMANDEE

- ASSISTANT CLUB (AC) ANIMATEUR SUPPLEANT (AS)

Date et signature du candidat :

VALIDATION DU CLUB

- NOM DU CLUB :
- NOM ET PRENOM DU PRESIDENT :
- NOM PRENOM DU PROFESSEUR :
- ACCORD DU CLUB (date signature du président, du professeur et tampon du club)

***Dossier à retourner au Comité Judo 93
avant le Jeudi 5 octobre 2017***

accompagné du chèque de règlement

- **100€ pour la formation d'Assistant Club (AC)***
- **200€ pour la formation d'Animateur Suppléant (AS)***

** Etablir le chèque à l'ordre du Comité Judo 93*

Comité de Judo de Seine Saint Denis :

41 avenue de Suffren 93150 LE BLANC MESNIL

Tel : 01.48.68.36.89 – Fax : 01.48.68.37.28

ffjda.ligue93@wanadoo.fr – site internet : ligue-judo93.fr

Téléchargement sur le site internet de la ligue : ligue-judo93.fr

Cette formation est mise en place par L'IRFEJJ du Comité de Judo de Seine Saint Denis.

CONDITIONS D'ACCES :

Exigences préalables à l'entrée en formation

QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ASSISTANT-CLUB

- Etre présenté(e) par le président et le professeur du club où le candidat est licencié,
- Etre au moins cadet (ette) 1 année,
- Au moins ceinture marron (Joindre la copie du passeport sportif avec le grade),
- Etre licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours (joindre la copie de la licence ou de l'attestation fédérale),
- Etre titulaire d'un passeport sportif en cours de validité (joindre la copie du passeport sportif).

QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ANIMATEUR SUPPLÉANT

- Etre présenté(e) par le président et le professeur du club où le candidat est licencié,
- Etre titulaire de la qualification d'assistant club (sauf pour les candidats au moins 1er dan qui en seront dispensés), (Joindre la copie du diplôme ou du passeport sportif avec le grade)
- Etre âgé d'au moins 18 ans au jour de l'évaluation finale, être au moins ceinture marron (Joindre la copie du passeport sportif avec l'état civil et le grade),
- Etre licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours (joindre la copie de la licence ou de l'attestation fédérale),
- Etre titulaire d'un passeport sportif en cours de validité (joindre la copie du passeport sportif),
- Etre titulaire du PSC1 (joindre la copie du diplôme).

Durée des formations :

- 30h de formation en centre,
- 4h d'encadrement d'une compétition,
- 3 stages de Comité judo (minimum 2h),
- 50h stage pédagogique en club.

Dates des formations : Du mercredi 8 novembre 2017 au samedi 6 juin 2018

Déroulement des formations Ces formations se dérouleront en quatre parties

1) Formation en centre Le stagiaire suivra les différents stages qui se dérouleront :

- Mercredi 8 novembre. 201720h/22h (Comité judo 93 - Le Blanc Mesnil)
- Samedi 25 nov. 20179h/12h (Saint Denis) *
- Mercredi 6 déc. 201720h/22h (Bondy)*
- Samedi 9 déc. 20179h/12h (Aulnay sous-bois) *
- Samedi 13 Janv. 20189h/12h (Pierrefitte sur seine) *
- Mercredi 7 mars 201820h/22h (Comité de judo 93 - Le Blanc Mesnil)
- Samedi 10 mars 20189h/12h (Les pavillons sous-bois) ;
- Mercredi 14 mars 201820h/22h (Le Raincy) *
- Samedi 31 mars 20189h/12h (Aulnay sous-bois) *
- Mercredi 11 avril 201820h/22h (Comité judo 93 - Le Blanc Mesnil)
- Samedi 19 mai 20189h/12h (Saint Denis) *
- Mercredi 23 mai 201820h/22h (Bondy)*

* En judogi

2) Encadrement d'une compétition Le stagiaire encadrera en qualité d'assistant au responsable de la manifestation durant une demi-journée une compétition ou comme commissaire sportif (ou comme arbitre).

3) Stages de Comité judo Le stagiaire participera à au moins 3 stages organisés par le comité de judo de Seine Saint Denis ou d'autres Comité judo IDF : Stages kata, Stages jujitsu/self défense/ne waza, stages commissaire sportif ou arbitre

4) Stage pédagogique en club : Stage pédagogique de 50h minimum dans une association affiliée à la FFJDA sous le contrôle d'un tuteur.

Evaluation finale

- Pédagogique en club : Date à convenir avec le stagiaire
- Technique et kata : Samedi 2 juin 2018 9h/12h (Aulnay sous-bois) en judogi
- Oral des connaissances : Mercredi 6 juin 2018 20h/22h (Comité judo 93 - Le Blanc Mesnil)

PRESENCE AU STAGE DE FORMATION Les stagiaires doivent assister à tous les temps de travail indiqués sur le calendrier et les horaires établis doivent être respectés. Toute absence faisant manquer au stagiaire une part importante des contenus de formation peut entraîner le report de présentation à l'évaluation finale.

Le Coordonnateur Pédagogique est en droit de demander au stagiaire absent un travail de rattrapage en rapport avec les contenus abordés pendant son absence. Seule la restitution de ce travail peut annuler le report de la présentation à l'évaluation finale.